d'indigo, qui y a été vendu 26 ſchellings, monnoie du pays, par livre.

On écrit de Ste. Anne à la Jamaïque que pluſieurs plantations qui avaient à peine produit cent bariques de ſucre l'année derniere, donneront cette année le double de cette quantité, & qu'en général les récoltes y ont été très-bonnes.

La jauniſſe & le flux de ſang ſont depuis quelques temps à Penſacola des ravages très-conſidérables parmi les Eſpagnols de la Nouvelle Orleans, & ces maladies en font périr tous les jours un grand nombre, ce qui a interrompu le petit commerce qui commençait à ſe faire entre les deux établiſſemens.

Les choux, les palmiers, les orangers, les citroniers, les limons & les abricotiers, ainſi que le café & le cacao importés l'année derniere de St. Domingue à Penſacola, y réuſſiſſent très-bien, particuliérement les deux derniers qui deviendront dans peu une denrée du cru du pays.

Les récoltes du ſucre ſont beaucoup plus mauvaiſes cette année à Montſerrat qu'elles n'ont coutume de l'être, ce qui a été occaſionné par pluſieurs ouragans qui ont détruit une quantité conſidérable de cannes.

ETAT du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages pendant le mois de Sept. dans les GE'NE'RALITE'S de

DIJON.		VALENCIENNES.		MONTAUBAN.		MOULINS.	
LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.	LIEUX des Marchés.	PRIX.
	l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.		l. ſ. d.
Arnay-le-Duc.	18	Aveſnes.	16 10	Cahors.	28 19 1	Aubuſſon.	21 12
Avallon.	16 16			Cauſſade.	28 5	Château-Chi.	19 4
Autun.	19 10	Bavey.	16 8 1				
Auxerre.	21			Figeac.	31* 8 11	Decize.	14* 4
Auxonne.	16	Cambray.	16 11 3	Gourdon.	28 3 7	Evaux.	20 3
Bar ſur-Seine.	12* 17						
Beaune.	20 13 5	Condé.	19* 10	Lauzerte.	24 19 2	Gannat.	21 7
				Milhau.	30	Gueret.	24*
Beiley.	40* 10	Givet.					
Bourbon-Lan.	15			Moiſſac.	24 1 3		
Bourg.	25	Landrecy.	16			Montluçon.	18 8
Châlon.	23 8			MONTAUBAN	24 13		
Charolles.	23 12 6	Mariembourg.	17 12			Montmarault.	18
Châtil. ſur-Sei.	13 18 9	Maubeuge.	16 8 2	Murdebarrez.	22* 11 3		
DIJON.	20	Philippeville.	16 16	Rhodez.	27 10	MOULINS.	17 10 2
Gex.	32 18 9	Queſnoy.	13* 8 9			Nevers.	18 4
Mâcon.	26 8			Ste. Affrique.	26 11 6		
Nuits.	15 16 10	St. Amand.	18 8 9				
Saulieu.	17 9 2			St. Antonin.	27 3 9	S. Pierre le M.	18
Semur en-Aux.	18 1						
Seurre.	20 11 5	VALENCIEN NES.	17 12 6	Villefranche.	29 9 8	St. Pourçain.	20 8

PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.		PRIX COMMUNS.	
From. le ſep.	20 17 2	From. le ſep.	16 16 10	From. le ſep.	27 4 1	From. le ſep.	19 5
Pain la liv.	2 8	Pain la liv.	2 3	Pain la liv.	2 11	Pain la liv.	2 7
Avoine le ſ.	6 12 6	Avoine le ſ.	4 2 3	Avoine le ſ.	8 16 6	Avoine le ſ.	5 2 8
Foin le quint.	1 16 5	Foin le q.	1 4 7	Foin le quint.	1 19 5	Foin le q.	1 9 5
Paille le q.	1 6	Paille le q.	16 3	Paille le q.	18 10	Paille le q.	15

DE LA ROCHELLE, *le 11 Octobre 1766.*

Les pluies qui ont tombé pendant quelques jours, ont attendri les raiſins, de ſorte que les vendanges des environs ont été plus abondantes qu'on ne s'y attendait. Il ſe trouve en général preſque moitié plus de vin qu'il n'en a été récolté l'année derniere, & on eſpere de plus qu'il ſera d'une bonne qualité.

Les eaux-de-vie ſont rares maintenant, de façon qu'elles ſe ſoutiennent ici à 105 ℔; à Cognac elles valent 110 ℔; à Oleron 100 ℔; à l'Iſle de Ré, 102 ℔.

Le froment a valu le dernier marché 200 ℔; l'orge de 110 à 112 ℔; le ſeigle, de 150 à 153 ℔; l'avoine, de 78 à 80 ℔.

SUITE *de la Lettre de M. de Mozé, ſur le Charanſon*, &c.

Le remede que vous m'indiquez, Monſieur, pour faire périr le charanſon, & dont M. le Ch. de B. a fait part à la Société, mérite attention, quoiqu'on ne puiſſe le conſidérer comme un véritable préſervatif, puiſqu'il faut attendre, pour en faire uſage, qu'un grenier ſoit infecté ou attaqué de charanſons. On pourrait, je penſe eſſayer ſi on n'en ferait pas un préſervatif, en répandant de cette compoſition dans le grenier & ſur les murailles avant que d'y déposer les bleds ſains & nouveaux. Je vous promets de faire cette épreuve & d'en rendre compte à la Société; cependant comme cette préparation n'eſt pas difficile ni diſpendieuſe, & que la plante dont on ſe ſert eſt très-commune, principalement dans les terreins marécageux, on ne court aucun riſque d'en faire l'eſſai & d'en rendre publique la recette.

MOYENS

De faire ſortir le Charanſon des tas de bled, & de le faire périr ſur le champ, par M. le Chevalier de B. de la Société royale d'agriculture au Bureau du Mans.

Il faut remplir un grand chaudron de feuilles d'*hydropiper* ou *perſicaria acris*, & en Français *poivre d'eau*; cette plante eſt connue du vulgaire ſous le nom de *curage*; elle eſt rampante, marécageuſe, très-commune, & aucun bétail n'en mange. On met enſuite ſur ces feuilles une livre & demie de ſel marin, deux ou trois gouſſes d'ail & environ un bon ſceau d'eau. On fait bouillir le tout enſemble, & on arroſe avec cette décoction le plancher du grenier, les murs & les tas de bled ſans les remuer. Cette aſperſion eſt à peine faite, que le charanſon quitte avec précipitation les tas de bled, & lorſqu'il paſſe ſur les endroits arroſés, il périt en devenant rouge comme une écreviſſe cuite. *Fin.*

EXTRAIT

D'une lettre des Sables d'Olonne du 6 Octobre 1766.

Depuis le 29 de Septembre juſqu'au 4 de ce mois le vent reſta au Sud-Eſt, & le Ciel fat très-ſerain. Ce dernier jour il parut ſur les côtes du Poitou, depuis Beauvoir juſqu'à Longeville, pluſieurs bandes de grues; on en a compté juſqu'à vingt, compoſées chacune de 150 & même de 200. Ces oiſeaux ſe ſont repoſés en pluſieurs endroits pendant un court eſpace de temps. Ils venaient du Nord-Oueſt, & ils prirent leur route au Sud-Eſt, toujours de bout au vent. Ils obſervaient le plus bel ordre & formaient exactement cette figure > ſans qu'aucun d'eux ait quitté ſon rang. Il y avait de ces bandes qui étaient ſi peu élevées dans l'air, qu'on tua deux grues avec des fuſils chargés à balle. On n'avait jamais vu de ces ſortes d'oiſeaux ſur ces côtes & dans ce pays, excepté pendant les fortes gelées, mais dans un hyver on en apercevait une ou deux bandes. Oſerait-on dire qu'elles ſemblaient annoncer (*a*) la tempête arrivée cette nuit derniere. (du 5 au 6) La mer s'eſt prodigieuſement élevée, le vent tombé au Sud-Oueſt, a été des plus violents, & les ouvrages de notre Port ont été conſidérablement endommagés. (*b*)

(a) *Nunquam imprudentibus imber obfuit; aut illum ſurgentem vallibus imis aeri fugere grues.* Virg. lib. 1 Georg.

(b) *Cette tempéte s'eſt fait ſentir au Ha-*

SUITE *du Méchaniſme de l'électricité continuelle de notre globe, appliquée à la végétation des plantes, par M. Gautier d'Agoty, Anatomiſte penſionné du Roi.*

Les végétations pierreuſes & les ruches marines qui viennent ſur des rochers au bord des écueils, au milieu des mers & à leurs rivages, ne ſont pas des plantes : ces dernieres, que l'on voit dans les cabinets des amateurs, ne ſont que des nids d'inſectes marins, comme nos ruches d'abeilles maſſonnes formés en éventails, en gâteau ou en cônes ; les autres ſont des particules de diverſes matieres impulſées & accumulées par l'électricité & la force active de la terre, comme celles qui forment les cornes des cerfs par le ſecours de l'impulſion de leur ſang & de leurs eſprits. Ces impulſions font végéter & arboriſent des parties tendres & fluides qui deviennent enſuite ſolides ſur le crâne des taureaux, des beliers, *&c.* de même l'impulſion dont nous venons de parler, fait croître ſur des rochers de ces ſortes de végétations ; la terre ne manque d'aucun ſel ; les eaux lui fourniſſent les parties fluides qui les lient, ſur-tout celles de la mer qui la pénétrent dans les endroits que nous venons d'indiquer. Ces végétations ſont autant de preuves de l'activité de la terre, que je démontre aujourd'hui ; on peut comparer ſon action à celle du feu des Chimiſtes, qui par ſon activité & le ſecours du mercure, fait végéter les métaux qui s'arboriſent alors de la même façon que les parties pierreuſes, & forment des branches, des eſpeces de feuilles & des fruits fort imparfaits, qui n'ont, comme les végétations dont nous venons de parler, aucune organiſation, & que l'on regarde vainement comme des ébauches & des pierres d'attente. Il faut au contraire conſidérer dans les végétations pierreuſes; d'une part, l'activité de la terre, & de l'autre, les bornes de ſes forces.

Toutes ces productions en général ne prouvent rien contre la génération conſtante des plantes organiſées. Elles ne détruiſent pas l'idée générale qu'ont eu les hommes juſqu'aujourd'hui que les ſemences & les graines ne peuvent ſortir de la terre ſans le ſecours des plantes qui les produiſent, & parconſéquent qu'elles doivent avoir été créées & depoſées dans ſon ſein. Le Créateur, ſans ſe ſervir d'une cauſe ſeconde, comme quelques-uns le prétendent ſous le nom d'atomes ou de molécules, pour produire les êtres & établir l'ordre de l'univers, n'a jamais eu beſoin de faire préalablement des particules de matieres actives & paſſives, c'eſt-à-dire, de deux façons ou de deux ſubſtances différentes en même-temps, pour enſuite douer l'une des deux d'une qualité & puiſſance qui ne peut émaner que directement de ſa ſeule volonté : ce ſerait alors faire des outils pour former ſon ouvrage.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

---

vre. V. le Supplément dernier, N°. 83. *On en avait déjà éprouvé les malheureux effets à Pontcroix en Baſſe-Bretagne. Le 5 à 2 heures après midi, de vent de Sud-Eſt qu'il était, remonta tout à coup au Nord, & ſouffla avec une telle violence qu'il fit craindre les effets de l'ouragan du 4 Octobre 1765 ; à ce vent impétueux, ſuccéda une pluie des plus abondantes qui ſemblait menacer d'inonder le canton, puiſqu'il eſt tombé de 22 à 24 pouces d'eau. Le dommage n'a pas été conſidérable par la raiſon que les moiſſons & les fourrages étaient ſerrés ; mais les terres qui étaient en pentes, ont été emportées dans les vallons, & pluſieurs prairies ont été couvertes de pierres & de rocailles par la rapidité des eaux.*

NOTICE

Du Journal d'Août.

Ce Journal renferme, 1°. un Mémoire intitulé *Vues importantes ſur l'agriculture.* Ce Mémoire a été préſenté aux États de Languedoc par un Membre diſtingué de cette reſpectable Aſſemblée. Il eſt rempli d'obſervations judicieuſes, de vues lumineuſes, de zele & de patriotiſme. L'Auteur propoſe de donner des prix, des encouragemens pécuniaires, examine avec beaucoup de génie quelles ſont les parties auſquelles il convient de les appliquer par préférence.

2°. L'extrait étendu & détaillé du Mémoire ſur les maladies des beſtiaux, qui a été

couronné par la Société royale d'agriculture de Paris, & des notes que cette ſçavante Compagnie a cru devoir y joindre. On a déjà donné la notice de ce Mémoire dans une de nos Gazettes.

3°. Un problême économique au ſujet duquel on rappelle la lettre de M. Lebrun, qui a été inſérée dans notre Gazette du 2 Août N°. 61. Il s'agit dans ce problême de ſçavoir *quels ſeraient les effets du renchériſſement d'un ſixiéme ſur le prix des denrées qui ſerait dû à une pleine & entiere liberté & immunité de commerce tant exterieur qu'intérieur.* L'Auteur remarque d'abord qu'on ne peut réſoudre un tel problême que d'après un cas donné, parce qu'en *toute eſpece de calcul, la différence des données produit celle des réſultats.* Il poſe enſuite un cas très-reſſemblant à celui où ſe trouve actuellement notre Nation. Il diſcute ce cas, relativement à toutes ſes circonſtances avec beaucoup de ſageſſe & de profondeur, & finit par démontrer que dans ce cas les revenus des propriétaires des terres du Roi & des Décimateurs ſe trouveraient plus que doublés en eſpeces numéraires, que leurs jouiſſanees & leurs conſommations ne ſeraient cependant augmentées que des *huit neuviémes* (ce qui ne laiſſe pourtant pas que d'être fort conſidérable) que la population totale de la Nation s'accroîtrait d'un *dixiéme*, que celle de la claſſe des artiſans & autres ſalariés en particulier augmenterait ainſi que leurs jouiſſances & conſommations d'un *ſeptiéme.*

Il s'eſt gliſſé dans ce problême intéreſſant quelques fautes d'impreſſion dans les chiffres qui pourraient induire en erreur, nous prions nos Lecteurs de vouloir bien les corriger à la main d'après l'errata qui ſe trouve au Journal de Septembre.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

A V I S.

Étienne Guigné, rue du Tripot à Sens, donne avis au public, qu'il tient une pépiniere conſidérable, dans laquelle il éleve des peupliers d'Italie ou de Lombardie, dont il diſtribue des plants de différentes hauteurs, & des boutures toutes d'un an & fraichement coupées; il cultive auſſi les peupliers de la Caroline & de Canada, les platanes des trois eſpeces, mûriers, ormes, & généralement tous les arbres foreſtiers, fruitiers, d'alignement, arbriſſeaux & arbuſtes étrangers & regnicoles. Il indique les moyens de compoſer les boſquets des différentes ſaiſons, & de planter avec ordre & utilité; & les ſoins qu'il prend pour l'emballage des boutures & des plants, les garantiſſent des inconvéniens du tranſport dans quelqu'endroit qu'on les envoie. La quantité d'envois qu'il fait l'a mis à portée d'obtenir de Meſſieurs les Fermiers des Coches par eau & par terre, des remiſes avantageuſes aux perſonnes qui lui feront l'honneur de s'adreſſer à lui, & qu'il prie de lui écrire dès le commencement de l'automne.

C O M M E R C E.

De Londres.

LA Corvette l'Eſpeadwell a appareillé le 7 de Septembre de Gerneſey; elle avait à bord 70 Proteſtans Français qu'elle conduiſait à la Floride occidentale.

Le Gouverneur O-Hara a heureuſement conclu les traités d'amitié & de commerce avec tous les plus puiſſans Princes d'Afrique, depuis le Cap-verd juſqu'à l'extrêmité méridionale de tous les établiſſemens Anglais ſur la côte, & on prépare ici pluſieurs préſens qui ſeront envoyés à ce Colonel pour les Princes d'Afrique.

On a formé le projet de faire de l'Iſle de Bermude un Port libre; comme cette Iſle n'a que très-peu de denrées de ſon cru, ou pour mieux dire point du tout, les Habitans trouveront par ce moyen un profit conſidérable; ſa ſituation entre les Colonies ſeptentrionales & les Indes occidentales, la rendent très-convenable à ce deſſein.

Pluſieurs Charpentiers de Vaiſſeaux ſe ſont engagés pour s'embarquer pour la Floride occidentale, où il ſe trouve des bois en grande quantité pour la conſtruction des Vaiſſeaux, & auſſi exceilens que peut être celui de toute autre partie du continent.

On dit que l'on prendra des meſures l'hyver prochain pour empêcher que les

bêtes à laine ſoient marquées avec du goudron dans toutes les parties du Royaume, cette méthode ayant été trouvée depuis long temps très-nuiſible aux manufactures de laine.

Le bruit ſe répand que la Compagnie des Indes eſt diſpoſée à faire au Gouvernement un don gratuit d'un million ſterl. dans le cas où elle obtiendrait le renouvellement de ſes chartres.

Un des plans de M. Pitt, eſt à ce que l'on prétend, de faire rembourſer par la Compagnie au Gouvernement, les dépenſes faites pendant la derniere guerre, pour ſoutenir les établiſſemens de la Compagnie dans l'Inde : cet argent ſera deſtiné à remplacer le droit additionel ſur la bierre forte, qui ſera retiré & cet impôt étant ſupprimé, les Ouvriers auront la bierre à 3 deniers ſterling le pot, comme auparavant.

EXTRAIT

De la Chartre accordée par le Roi Guillaume en 1698, à la Compagnie des Indes orientales.

Par cette Chartre il eſt enjoint aux Directeurs de convoquer de temps en temps une Cour générale, dix jours après la premiere requiſition de neuf Membres ayant chacun pour 500 ℔ ſterl. d'actions, & faute par eux de la convoquer, leſdits Membres ſont autoriſés dix jours après avoir donné un avertiſſement par écrit aux Directeurs & affiché à la bourſe, de tenir une Cour générale, de faire toutes les affaires relatives à la Compagnie, & de connaître de toutes les plaintes formées contre un Directeur quelconque pour raiſon de mauvaiſe adminiſtration, & en cas que ce Directeur ne ſe juſtifie pas à la ſatisfaction de la plus grande partie de la Cour, il ſera aſſemblé ſous dix jours une autre Cour qui terminera l'affaire à la pluralité des voix ; qui aura le pouvoir de renvoyer les Directeurs dont on aura été mécontent, & d'en choiſir d'autres à leur place, & ſi un Directeur venait à mourir ou à être révoqué avant l'expiration du terme pour lequel il aurait été conſtitué, il s'aſſemblera une Cour générale qui élira à ſa place un autre Membre qui ait les qualités requiſes.

Les Directeurs ou treize Membres quelconques de la Compagnie, pourront tenir Cour. Ils agiront conformément aux Loix Particulieres qu'ils ont à obſerver ; & dans les cas auxquels ces loix n'auront pas pourvu, ils géreront les affaires de la Compagnie comme ils le jugeront néceſſaire. Et les Membres qualifiés pour élire ſont autoriſés de faire à la pluralité des voix des loix particulieres pour lever, retirer & payer des ſommes d'argent à l'effet de former une Société additionnelle pour la meilleure geſtion & adminiſtration du commerce, & pour en appliquer les profits aux Facteurs, Agents, Employés & autres intéreſſés dans ce commerce, & pour infliger des punitions raiſonnables, comme empriſonnemens ou amendes, qui ſeront appliquées aux beſoins de la Compagnie.

EXTRAIT DE PAPIERS ANGLAIS

J'ai lu dans nos papiers publics qu'on a propoſé un projet pour réduire la gratification accordée actuellement ſur le tabac : je l'avoue ſincerement, je penſe qu'on peut le faire ſans préjudicier à une branche de commerce auſſi avantageuſe. Un liard par livre de tabac rapporterait quarante mille livres par an. Par là on ſe procurerait la facilité de taxer les Étrangers, & conſéquemment de ſoulager les Sujets de la G. B. qui peuvent à peine ſuffire aux impôts multipliés dont ils ſont chargés. Nous vendons notre tabac à ſi bas prix dans les marchés étrangers, qu'un Marchand en gros peut l'avoir à meilleur compte à Hambourg, que nous ne le vendons pour la conſommation intérieure. Si nous ſuivons l'exemple des Étrangers, nous verrons qu'il y a des articles de leur cru que nous ſommes obligés de tirer de chez eux, qui payent des droits conſidérables d'exportation à cauſe du beſoin qu'on ſçait que nous en avons. Je penſe donc qu'on devrait conſidérer ſous le même point de vue tous les articles que les Étrangers ſont obligés de tirer de chez nous.

SUITE *des Réflexions ſur le Commerce, par M. Auffray, ancien Fabricant de Paris.*

Dans un État où l'eſclavage n'eſt point

connu, tous les ordres méritent de la conſidération : c'eſt ce dont certains ordres parmi nous ne veulent pas convenir, & tel eſt l'origine de l'aviliſſement où l'on voudrait tenir nos commerçants. Vains préjugés, jalouſie baſſe & honteuſe, vous faites d'inutiles efforts ; hommes ingrats que feriez-vous des productions de vos terres, ſans l'induſtrie du Marchand ? Plus il ſe donne de peine, plus il augmente vos revenus : vous dédaignez cet homme, vous rougiſſez en l'abordant ; ſon maintien modeſte, ſes procédés honnêtes & généreux, ſont, il eſt vrai, un ſingulier contraſte avec vos airs de hauteur, avec ces tons de grandeur ſouvent mêlés de perſiflage. Mais en quoi vous céde-t-il du côté du cœur & de l'eſprit ? Avez vous oublié que dans ſa jeuneſſe il fut aſſis à côté de vous & ſouvent avant vous dans les Écoles publiques où le mérite ſeul aſſigne les rangs : enfin, il a preſque toujours reçu la même éducation que vous, avec cette différence que la moleſſe ne lui a pas fait perdre le fruit des leçons que vous avez reçues en commun.

Tout annonce à nos Commerçans les encouragemens les plus grands & les plus prompts. Le beau préliminaire, que le projet de rendre uniformes nos poids & nos meſures ! que de difficultés applanies, quel accès facile ne préſentons-nous pas à l'Étranger pour traiter avec nous, & cette opération ſeule décéleraitles vues du Miniſtere, ſi elles n'étaient pas connues d'ailleurs, & fait voir évidemment combien il eſt diſpoſé à donner toute ſon attention aux progrès du commerce. Peut-on encourager le commerce ſans répandre de la conſidération ſur les commerçans ? La renaiſſance des lettres eſt due à l'accueil fait aux Sçavans ; ſi les Sciences & les Arts fleuriſſent parmi nous, c'eſt que les gens de Lettres & les Artiſtes y ſont conſidérés, accueillis par tous les ordres de l'État, comblés de bienfaits & de diſtinctions ; c'eſt qu'il y a des Académies où l'on n'admet que ceux qui ſe ſont diſtingués par leurs lumieres, leur ſagacité & leurs découvertes. Lorſque nous aurons diviſé nos Sociétés économiques en deux claſſes, l'une d'agriculture, l'autre de commerce ; que les Fabricans & les Commerçans qui ſe ſeront diſtingués, ſoit par des découvertes, ſoit par des vues utiles à la Patrie, y ſeront reçus, & lorſque ces Corps auront des prix à diſtribuer, nous verrons le commerce renaître de toutes parts, l'émulation multiplier les découvertes, les préjugés ſe diſſiper, & enfin les Commerçans occuper la place qu'ils méritent, c'eſt-à-dire, celle de Citoyens utiles, que le Gouvernement s'empreſſe de leur accorder. Je ne ſçais ſi dans les huit & neuviéme ſiécles, dans ces temps en proie à la barbarie & à l'ignorance où les plus habiles gens étaient ceux qui déraiſonnaient le plus hardiment, on eût oſé avancer la propoſition que nous avons à rejetter dans le nôtre. Mais c'eſt trop long-temps & trop ſérieuſement nous occuper de cette queſtion, nous tomberions dans le défaut que nous nous ſommes propoſé d'éviter. *Fin.*

CHANGES A PARIS.

O. 1766.	*Jeudi 16.*	*Ven. 17.*	*Sam. 18.*
Amſterdam.	55 3/4		
Londres.	32 1/8		
Hambourg.	169 3/4		
Madrid.	15 4		
Cadix.	15 2		
Livourne.	92 1/2		
Lyon Saint.	1 p % p^e		

REMARQUES

Sur la maniere de ſuſpendre les voitures.

En reflechiſſant ſur les voitures dont parle M. *Breton*, on a peine à concevoir qu'elles ſoient moins ſujettes à verſer que d'autres, & voici les raiſons ſur leſquelles ſont fondés les doutes qu'on peut avoir à cet égard. Lorſque la caiſſe d'une voiture à quatre roues ſe tiendra droite, de quelque côté que le train panche, il eſt certain que toute la peſanteur portera ſur l'endroit panchant, & qu'alors cette charge, jointe à l'inclinaiſon du train, lui fera perdre l'équilibre, & accélerera ſa chûte. Il y a nombre d'années que M. *des Camus*, Gentilhomme, imagina une voiture, dont l'effet était ſemblable, & il en donna la deſcription dans un ou-

vrage de ſa compoſition, qu'il publia dans le même temps. Cette voiture fut eſſayée à Paris & n'y put réuſſir, parce que la ſeule pente du haut du pavé au milieu de la rue faiſait tout d'un coup tomber les roues dans le ruiſſeau, d'où on avait beaucoup de peine à retirer la voiture qui y ſemblait arrêtée par ſon propre poids & par celui des perſonnes qui ſe trouvaient dedans.

L'invention de M. *Breton* reſſemble en quelque ſorte à celle de M. *des Camus*, du moins pour l'effet, & d'ailleurs il eſt, pour ainſi dire, impoſſible de garantir une voiture du danger de verſer.

A V I S.

On fait ſçavoir aux Négocians, Marchands & autres, que Vendredi 24 Octobre 1766 & jours ſuivans, à neuf heures du matin, on vendra publiquement chez les ſieurs PERVILLE SALLES & Compagnie, Négocians à Dunkerque, les Marchandiſes ſuivantes; ſçavoir:

Une partie mouchoirs de ſoie de différentes couleurs, dit bandaneos.

Une partie *idem* ſuſoyes de différentes couleurs.

Une partie mouchoirs de mouſſeline bordée, épaiſſes & claires.

Une partie taffetas des Indes dit armoiſins.

Une partie étoffes de ſoie de la Chine, comme pecquin, poux de ſoie, &c.

Une partie mouſſelines rayées, &c. dit dureas.

Une partie mouſſelines unies, épaiſſes & claires.

Une partie mouſſelines pour cravates, dit nockeleaths.

Une partie toiles des Indes pour chemiſes, dit baftys.

Une partie *idem* travaillée pour juppons.

Une partie étoffes des Indes pour veſtes & robes, dit cheredery.

Une partie perſes des Indes pour robes, dit Chintz.

Une partie courtepointes de Perſe, dit palanpoes.

Il ſe trouve encore à vendre chez leſd. Sieurs, s'adreſſer auxdits ſieurs PERVILLE SALLES, Négocians rue des vieux remparts.

DU HAVRE, *le 13 Octobre 1766.*

Navire en armement.

Le Senau la *Creole*, de 160 tonneaux, Capitaine *Dubocs*, du Havre, eſt en charge dans ce Port pour la Martinique, & partira du 15 au 20 Novembre prochain. Ceux qui voudront s'y embarquer ou charger des marchandiſes, pourront s'adreſſer au Havre à MM. V^e. Lefebvre & fils; & à Rouen, à MM. Lemacif pere & fils.

F I N A N C E S.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

PAYEURS. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiem^t. d'Octob.
Iſſaly,	3^e.	J.	24
De la charmotte,	30^e.	J.	24
De Pigis,	47^e.	toutes let.	23

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1766.	*Jeudi 16.*	*Vendredi 17.*	*Samedi 18.*
Ac. des Indes. .	1300. 5 . .	1300 . . .	1305. 2 ½ . .
Emp. de la Com.	419	419	. . . . .
Prom. à 5 p ○/○. .	21	. . . . .	23. 4^m . . .
Prom. à 4 p ○/○. .	37	37	37 . . . .
Ac. des Fermes.	827 ½ . . .	827 ½ 25. 27 ½	827 ½ . . .
Amortiſſement.	. . . . .	18 ½	18 ½ . . . .
2ſ. p. l. du Dix.	. . . . .	. . . . .	18 ½ . . . .
3^e. Loterie. .	. . . . .	24	24 . . . .
Annuités. . .	400	400	400 . . . .
Coup. d'An. .	77	77	77 ½ . . . .
Emp. de 50 mil.	23	23	23 . . . .
Emp. de 30 mil.	28 ½ 29. 28 ½	28 ½	28 ½ . . . .
Col. 1759. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Canada. . .	31. 32. 10m .	31. 30 ½. . .	30. 30 ½ . . .
4^e. L. Epoques.	24 ½ 10^e. 29 .	24 ½	. . . . .
Nouette. . .	26 27. 3^m. A. 28	26. 27 ½ 5^m A. 28	26. 27 ½ 5^m A. 28
CONTRATS.			
Sur la Ville. .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
A 4 p ○/○. . .	. . . . .	. . . . .	. . . . .
3 p ○/○ ſur les Cui.	. . . . .	. . . . .	. . . . .
Languedoc . .	9 p. Janv. . .	. . . . .	. . . . .

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 84.

DE CADIX.

LE 24 Septembre 1766, il eſt entré dans ce Port 6 Batim. Eſpagnols partis de l'Amérique, ſçavoir les Vaiſſeaux de guerre le *Brillant* venant de Cartagene des Indes; & le *S. Ferdinand*, de 80 pieces de canon, venant de la Havane où il a été nouvellement conſtruit; les Frégates de guerre l'*Aſtrée* & la *Conception*, ou le *Point Fixe*, & les Hourques la *Réſolution* & le *S. Joſeph*, venants de la Havane. Tous ces Navires ſont chargés.

POUR LE COMPTE DU ROI, de 15697 piaſtres fortes en argent monnoyé, de 6949 piaſtres fortes en ſix lingots d'or, de 11 onces de perles, de 400 ſurons de tabac, & de 2690 flacons de tabac en poudre.

POUR LE COMTE DES PARTICULIERS, de 1609367 piaſtres fortes en or & en argent monnoyé, de 100031 piaſtres en lingots d'or, de 426 caſtillans de bijoux en or, de 3 caiſſons 1 petaque de bijoux en or, en argent & en ivoire, de 4300 caiſſes de ſucre, de 215 quintaux de bois de campêche, de 135 barres de bois de gayac, de 81 plateaux de bois de caobes, de 1118 cuirs en poil, de 73 ſurons de cacao, de 11 caiſſons de tabac, dont 1 de Sigarres, de 2 caiſſons d'écaille, 2 de chocolat en pâte, & de quelques autres productions du Pays.

Outre cette cargaiſon, le Navire le *Brillant* avait à bord 200040 piaſtres fortes en argent monnoyé, & ſix caiſſons d'argent travaillé, qui avaient été ſauvés du naufrage que le Navire Eſpagnol la *Saint Barbe* a fait dans le canal de Bahama en revenant de Honduras. Le reſte de la cargaiſon de ce Vaiſſeau qui conſiſtait en 2000 ſurons d'indigo & autres marchandiſes, & qu'on évaluait à un million de piaſtres a été perdu. L'équipage qui était aſſez nombreux a péri, à l'exception de neuf ou dix perſonnes.

DU FERROL.

Le 22 Septembre 1766, il eſt entré dans ce Port le Vaiſſeau de guerre le *Magnanime*, venant de Montevideo, d'où il avait fait voile le 30 Juin précédent, chargé pour le compte du Roi & celui des Particuliers de 1556070 piaſtres fortes en or & en argent, de 15950 *livres* de laine de vigogne, 9927 cuirs en poil & 460 rouleaux de tabac.

PASSAGE DU SUND.

Du 20 au 30 Septembre 1766, il eſt paſſé par ce détroit 34 Vaiſſeaux ſortis d'Amſterdam, ſçavoir 27 pour la Mer Baltique avec du ſel, du vin & en leſt, 2 pour Dantzick à fret, 1 pour Liebau, 1 pour Ahuys, 1 pour Stockholm, 1 pour Konigsberg & 1 pour Groningue; 102 allants à Amſterdam, ſçavoir 36 partis de Dantzick avec du ſeigle, des ſemences, du verre, des cendres, du chanvre, des barres de fer, des poutres & des mâts; 17 de Riga, 11 de Konigsberg, 10 de Narva, 6 de Stockholm, 4 de Stetin, 3 de Carelſcroon, 3 de Memel, 3 de Petersbourg, 2 de Carelshaven, 2 de Liebau, 1 de Prerow, 1 de Swinemunde, 1 de Copenhague, 1 de Pilau, 1 de Pernau, chargés des mêmes marchandiſes que ceux de Dantzick; 10 ſortis des Ports des Iſles Britanniques, ſçavoir 5 partis de Londres, dont 2 pour Petersbourg, 2 pour la Mer Baltique & 1 pour Norkoping, 2 partis de Weſterwick, dont 1 pour Maſtrand & 1 pour Gottembourg, 1 d'Yarmouth pour la Mer Baltique, 1 de Newcaſtle pour Wolgaſt, & 1 de Boſton pour Hambourg; 33 allant aux Iſles Britanniques, ſçav. 24 pour Londres, dont 7 partis de Petersbourg, 5 de Narva, 4 de Stockholm, 3 de Riga, 3 de Dantzick, 1 de Memel & 1 de Colberg; 2 pour Corck, dont 1 parti de Konigsberg & 1 de Stockholm; 2 pour Liwerpool, dont 1 parti de Riga & 1 de Dantzick, 2 pour Briſtol, dont 1 parti de Stockholm & 1 de Petersbourg, 1 parti du même endroit pour Newcaſtle, 1 de Stockholm pour Plymouth, & 1 de Petersbourg pour Dublin.

Récapitulation. Du 20 au 30 il eſt paſſé par le détroit pour le comm. de la HOLLANDE, 34 Vaiſſeaux d'exportation, & 102 d'importation; pour le commerce des ISLES BRITANNIQUES, 10 Vaiſſeaux d'exportation & 33 d'importation.

Le 26 Septembre 1766, il eſt paſſé par le détroit du Sund pour le commerce de France, les Navires des Capitaines *Carſten Rung*, parti de Dantzick pour Marſeille avec du froment; *Age Sime de Vries*, parti auſſi de Dantzick pour Nantes avec des barres de fer; le 29 les Navires des Capitaines *Niels Natrom*, partis de Stockholm pour Rouen avec du fer; *Arent Van der Berg*, parti de Dantzick pour l'Orient avec des planches; *Oege Annes*, parti de Wybourg pour Morlaix avec des planches.

De Bordeaux, *le 9 Octobre 1766.*

ETAT *des marchandiſes du cru des Iſles & Coloxies Françaiſes de l'Amérique exportées par terre & par mer pour les Pays étrangers, ſçavoir.*

Par Terre.

Pour *Geneve*, 661 *liv.* d'indigo ; pour l'*Italie*, 13 bariques de ſucre blanc, 26642 *liv.* d'indigo, 13485 *liv.* de café ; pour *Baſle en Suiſſe*, 700 *liv.* d'indigo ; pour *Fuenne en Italie*, 110 bariques, 1 quart de ſucre brut, 216 bariques 8 quarts de ſucre blanc, 8081 *liv.* de café ; pour *Marſeille*, 1855 *liv.* d'indigo ; pour *Nancy en Lorraine*, 1210 *liv.* d'indigo.

Par Mer.

Pour *Hambourg*, 586 bariques 1 quart de ſucre brut, 1766 bariques 18 quarts de ſucre blanc, 27226 *liv.* d'indigo, 616865 *liv.* de café, 2320 *liv.* de cacao, 320 *liv.* de rocou ; pour *Amſterdam*, 79 bariques 9 quarts de ſucre brut, 2078 bar. 27 quarts de ſucre blanc, 3227 *liv.* d'indigo, 101960 *liv.* de café ; pour *Roterdam*, 221 bariques de ſucre brut, 50617 *liv.* de café ; pour *Stetin*, 520 bariques de ſucre brut, 174 bariques de ſucre blanc, 1194 *liv.* d'indigo, 94958 *liv.* de café, 298 *liv.* de cacao ; pour *Breme*, 75 bariques de ſucre brut, 46 bariques de ſucre blanc, 1464 *liv.* d'indigo, 287140 *liv.* de café, 280 *l.* de cacao ; pour *Dantzick*, 19 bariques de ſucre brut, 15 bariques de ſucre blanc, 4177 *l.* d'indigo, 125035 *liv.* de café, 353 *liv.* de rocou ; pour *Bilbao*, 266 bariques 1 quart de ſucre blanc, 4854 *liv.* de cacao ; pour *Copenhague*, 1465 *liv.* d'indigo, 520 *liv* de cacao ; pour *Stockholm*, 60 bariques de ſucre blanc, 247 *liv.* d'indigo, 1753 *liv.* de café ; pour *Konigsberg*, 1432 *liv.* d'indigo, 846 *liv.* de café, 300 *liv.* de rocou ; pour *Nuremberg*, 1245 *liv.* d'indigo ; pour *Dorth*, 181 bariques cinq quarts de ſucre brut, cent trente deux bariq. de ſucre blanc ; pour *Friderichſtadt*, 2813 *liv.* de café ; pour *Bayonne*, 23 bariques de ſucre blanc, 26349 *liv.* de cacao ; pour *Dunkerque*, 201 *liv.* d'indigo, 3176 *liv.* de café ; pour l'*Eſpagne*, 163 *liv.* de café ; pour *Bergue*, 2120 *liv.* de café ; pour *Middelbourg*, 107 bariques 1 quart de ſucre brut, 4200 *liv.* de café ; pour *Gottembourg*, 1370 *liv.* d'indigo ; pour *Saint Séb ſtien*, 50 bariques 5 quarts de ſucre blanc ; pour *Lubeck*, 318 *liv.* d'indigo, 1070 *liv.* de café ; pour la *Pologne*, 3083 *liv.* de café ; pour la *Franche-Comté*, 6870 *liv.* d'indigo.

Récapitulation. Pendant tout le mois de Septembre 1766 il a été exporté de Bordeaux pour les Pays Etrangers, 1878 bariques 17 quarts de ſucre brut, 4839 bariques 59 quarts de ſucre blanc, 81494 *liv.* d'indigo, 1517365 *liv.* de café, 34621 *liv.* de cacao & 973 *liv.* de rocou.

Il a été exporté en grains pendant le même eſpace de tems, pour Livourne, 184000 *liv.* de froment en méteil, & 120000 *liv.* de farine ; pour *Marſeille*, 330500 *liv.* de froment & 24000 *liv.* de farine.

Importation.

Quantité & qualité des marchandiſes du cru des Iſles & Colonies Françaiſes de l'Amérique venues pendant le même mois, ſçavoir 17 5 bariques 5 tierçons 12 quarts de ſucre brut, 4088 bariques 95 tierçons 73 quarts de ſucre terré, 53201 *liv.* d'indigo & 1018302 *liv.* de café.

Le prix des denrées de l'Amérique ſe ſoutient le même depuis quelque temps.

De Marseille, *le 7 Octobre 1766.*

Arrivée *de Navires.*

Du 29 Sep. au 6 Oct. 1766, il eſt entré dans ce Port 32 Bâtimens Français & 10 Etrangers ; parmi les premiers le Navire la *Henriette*, Capitaine *Joſeph Dupleſſier* de Marſeille, venait de la Guadaloupe avec du ſucre, du café, du cacao & du coton ; les autres venant de Terre-Neuve, de la Louiſiane, de Cheſter, de Dunkerque, de Saint Valery, de Rouen, de Paimbœuf, de Saint Nazaire, de Bordeaux, de Bayonne, de Smyrne, de Chio, du Golfe de Salonique, de Sandarly, de Tripoly, de Salé, de Mahon, de Cartagene, de Civita Vecchia, de Livourne, de Gênes, de Savone, de Cannes, de Luan, de Nice, de la Ciotat, d'Arles & de Port Maurice, chargés de bled, d'orge, de riz, de bois de campêche, de morue, d'huile & d'autres marchandiſes.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port dans le même eſpace de temps 52 Bâtimens Français & 14 Etrangers ; des premiers, les Navires la *Marie*, Capitaine *François Tapoul* de la Ciotat, allait à Cayenne ; le *Saint Georges*, Capitaine *Etienne Blaiſe Bremont* de Marſeille, allait en Guinée ; l'*Aimable Cecile*, Capitaine *Pierre Cadet* de la Martinique, allait à la Martinique ; le *Bien Venu*, Capitaine *Jean-Antoine Gayau*, allait à la Guadaloupe ; les 62 autres bâtimens allaient à la Seine, à Toulon, à Hieres, à la Ciotat, à Martigues, à Frejus, à Arles, à Cette, à Saint Tropès, à Agde, à Menton, à Narbonne, à Gênes, en Corſe, à Livourne, à Civita-Vecchia, à Palerme, à Alicante, à Malthe, à Tunis, au Levant, à Carara, à Conſtantinople, à Smyrne & à Rouen, chargés de diverſes marchandiſes.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1766.

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1766.

GAZETTE *DU COMMERCE*, DE L'AGRICULTURE *ET DES FINANCES.*

ANNÉE 1766. Du Mardi 14 Octobre.

AGRICULTURE.

Sur les Troupeaux, par M. Sarcey de Sutieres.

LEs troupeaux qui paiſſent par un temps ſec dans les terres chaudes qui viennent d'être ſemées en bleds, bien loin de ravager les bleds, comme le prétend M. de Chulette, (*a*) détruiſent au contraire les mauvaiſes herbes & les racines que la charrue & la herſe ont ramenées ſur le ſol. Ces herbes repouſſeraient bientôt avec vigueur à la premiere pluie, ſi les beſtiaux ne les détruiſaient totalement en paſſant & repaſſant ſur la terre, & en y ſejournant. Les troupeaux, loin de nuire à la terre, l'engraiſſent par leur ſéjour, conſolident celles qui ſont meubles, légeres ou *veûles*, & le grain en fructifie plus abondamment & plus vîte que dans les autres terres privées de troupeaux.

Je ſuis obligé tous les ans de faire paître les beſtianx dans des bleds devenus trop forts en herbes, & quelquefois même d'y faire paître les vaches à la fin de l'automne & au printemps, lorſque ces bleds pouſſent trop abondamment.

Ni les moutons, ni les vaches ne peuvent nuire au bled, que lorſqu'il eſt épié, & c'eſt toujours par l'inattention des Bergers & des Vachers, que le bétail y cauſe du dommage.

Il eſt d'une utilité reconnue par toutes les Nations, que plus les beſtiaux ſéjournent ſur les terres, plus elles s'engraiſſent, ſe bonnifient, & qu'en même-temps les beſtiaux ſe fortifient & peuplent.

En Angleterre, les moutons & les vaches ſéjournent près de 10 mois de l'année dans les champs. Je crois que perſonne n'oſera révoquer en doute, que tous les beſtiaux de cette fertile contrée ne ſoient très-ſupérieurs à tous ceux de nos plus fertiles Provinces, ſi ce n'eſt peut-être, à ceux de certains cantons de la Normandie où l'on gouverne les troupeaux & autres beſtiaux comme en Angleterre, & où d'ailleurs, le ſol, le climat & les pâturages y ſont preſque analogues.

Les beſtiaux, au contraire, renfermés trop long temps dans les étables, où ils reſpirent toujours un air épais & empeſté, où ils mangent du mauvais fourrage, & où ils ont une litiere humide, deviennent tous malingres & périſſent peu à peu.

Ils communiquent leurs maladies aux autres beſtiaux dès qu'ils ſe rencontrent dans les champs. La viande de ces animaux malades qui ſe débite promptement à cauſe du bas prix, fait périr beaucoup de pauvres gens.

J'ai parlé aſſez au long ſur la maladie des beſtiaux dans l'*Agriculture expérimentale*, page 4, pour y renvoyer avec confiance, tout lecteur ſans préjugés. Mes obſervations & mes expériences ont été pluſieurs fois approuvées par des perſonnes très-éclairées ſur cette importante matiere.

(*a*) *Gazette numero* 74.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

M. Bredin de l'École vétérinaire de Lyon, a reconnu en dernier lieu à Grezieux, que deux femmes étaient mortes pour avoir mangé de la viande d'une vache qui avait été achetée à la foire, & qui avait communiqué ſa maladie à d'autres bœufs & vaches, dont pluſieurs ſont morts ſous les yeux de cet obſervateur éclairé.

Je ſçais que dans les climats où les exhalaiſons de la terre & les brouillards dépoſent une rouille vénimeuſe, on ne doit point laiſſer les beſtiaux pendant la nuit dans les champs; mais on peut les y mener ſans aucun riſque dans toutes ſaiſons, par un temps ſec, ou lorſque le ſoleil a pompé toutes les mauvaiſes influences dépoſées ſur les pâturages naturels.

On doit donc attribuer avec raiſon la cauſe de toutes les maladies des beſtiaux, à la négligence des Laboureurs & à leur mauvaiſe maniere de les gouverner.

ETAT du prix du Froment réduit au ſeptier de Paris & prix communs du pain & des fourrages du 15 Août au 15 Sept. dans les GE'NE'RALITE'S de

BORDEAUX.				GRENOBLE.				LIMOGES.				TOULOUSE.			
LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.			LIEUX des Marchés.	PRIX.		
	l.	f.	d.		l.	f.	d.		l.	f.	d.		l.	f.	d.
Agen.	22	8		Briançon.	26	5		Angoulême.	23	10		Albi.	25	16	
Bazas.	24	9		Buis.	31	13	4					Alet.			
Bergerac.	23	14		Creſt.	31	10						Bezziers.	29	4	4
Blaye.	18*	9	9	Embrun.	25	6	3	Bourganeuf				Carcaſſonne.	26	9	9
BORDEAUX.	26*	5	8	Gap.	25*							Caſtelnaudary	26	15	
Caſtel Jaloux.	23	10		GRENOBLE.	34*	5	8					Caſtres.	27	6	3
Condom.	21	12		Montelimart.	30	11						Lavaur.	24*	15	
Libourne.	24	10		Romans.	28	10		Brive.	25*	9		Limoux.	28	16	6
Marmande.	23	8		Valence.	30	6	8					Montpellier.	30	1	8
Monſſauquin	22			Vienne.	28	16						Narbonne.	29	3	
Nerac.	23	15						LIMOGES.	19*	10		Niſmes.	33*	5	9
Nontron.	21	16										Pezenas.	31	1	3
Perigueux.	23	1	1												
Sarlat.															
Ste. Foy.	20	12	6												
Villeneuve.	24	17						Tulle.	22	19	1	TOULOUSE.	25	14	4
PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.				PRIX COMMUNS.			
From. le ſep.	22	19		From. le ſep.	29	4	4	From. le ſep.	22	12		From. le ſep.	28	4	
Pain la liv.		2	5	Pain la liv.		3	2	Pain la liv.		2	3	Pain la liv.		3	
Avoine le ſ.	9	4		Avoine le ſ.	8	1		Avoine le ſ.	5	9	6	Avoine le ſ.	11	1	11
Foin le quint.	2	1	8	Foin le q.	2	9	8	Foin le quint.	1	12		Foin le q.	2	6	7
Paille le q.	1	3	2	Paille le q.	1	9	11	Paille le q.		16	2	Paille le q.		18	8

SUITE *du Méchaniſme de l'électricité continuelle de notre globe, appliquée à la végétation des plantes, par M. Gautier d'Agoty, Anatomiſte penſionné du Roi.*

La terre par ſon électricité anime les plantes; mais elle ne produit pas leurs ſemences, elle ne fait végéter que celles qui ſont dépoſées dans ſon ſein par le Créateur. Elle ne ſçaurait former une amande ſans un amandier, le premier amandier, cependant, n'a pu être produit que par

une amande. Les champignons qui naiſſent avec des formes régulieres, mais ſans organe, & dont quelques Auteurs diſent avoir obſervé les graines ſans fleurs & ſans *uterus*, & les étamines ſemblables à la pouſſiere, ne ſont que des végétations tirées des racines des végétaux ordinaires, comme les biſſus dont les filets imperceptibles tiennent à celles des arbres ou à celles des plantes. Ces végétations ſe forment par la force active de la terre qui les dirige ſelon les corps qui ſervent à leurs productions.

Ces végétations ne portent aucune graine. On a confondu peut-être avec les graines ordinaires certaines parties globuleuſes qu'on voit au microſcope ou à la loupe, diſperſées dans la ſubſtance du champignon, & des gouttes inſenſibles de roſée ſur les petits filamens des biſſus, qui peuvent auſſi être des gommes légeres & en petites larmes arondies.

Les germes de la génération dans tous les individus du regne végétal, ont des parties ſéparées dans la plante où ils ſe forment, & s'attachent par le moyen de divers organes. Ils ne ſont jamais confondus avec ſa ſubſtance entiere, comme on le prétend dans les champignons, ni ſemés ſur la ſurface des corps, comme on veut le faire accroire dans les biſſus.

On fait auſſi naître les champignons ſur des couches de fumier de cheval, où les parties végétales ne ſont pas entiérement digérées, & qui par ce moyen ſervent d'organes à leurs productions. Leur prétendue graine n'a jamais exiſté en les faiſant tremper dans l'eau pour les ramolir & en extraire les graines, comme pluſieurs perſonnes ont eſſayé, en arroſant enſuite les couches de cette eau; & on n'a pas plus augmenté leur végétation que lorſqu'on les a arroſés avec de l'eau toute pure.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

SUITE *des Remarques utiles pour la ſoie & les vers à ſoie, par M. l'Abbé Codde, Chanoine à Lorgues.*

On ne doit jamais cueillir la feuille avec la roſée & les brouillards, & il faut prendre garde de la meurtrir en la cueuillant. Il faut éviter la fermentation de cette feuille en ne la laiſſant pas trop de temps reſſerrée & entaſſée; la feuille d'un jet trop nouveau affaiblit le ver: elle n'a pas aſſez de conſiſtance pour le bien nourrir: quand le ver eſt jeune & petit, & dans ſes premieres mues, cette feuille peu nourriſſante, le purge trop, l'affaiblit & peut lui cauſer la mort.

La feuille des mûriers plantés en terrein ſec, aride, battu des vents, eſt la meilleure: le mélange des feuilles de différens quartiers n'eſt pas favorable aux vers; s'il ſe pouvait, il faudrait toujours les nourrir des feuilles de mûriers plantés dans un même terrein: il eſt hors de doute que la différente ſituation d'un mûrier de la même eſpece influe ſur la qualité & la propriété de la feuille, & qu'un ver, auſſi délicat que le ver à ſoie, ſe reſſent de la diverſité de la nourriture qu'on lui donne.

La plus petite feuille de mûrier, la plus unie, celle qu'en langue vulgaire & Provençale on nomme *la petite Pomete*, eſt la plus propre à nourrir le ver. Il faut rejetter ces mûriers dont les feuilles ſont grandes, veloutées, fort épaiſſes & rudes au tact; elles ſont très-nuiſibles au ver: il devient, à la vérité plus gros, il paraît beau, mais l'effet ne répond point à la ſatisfaction de la vue. Le vers qui eſt gros, ou ne fait point de cocon, ou il en fait un très-faible: il eſt ſujet à beaucoup de maladies; écraſez de ces vers, vous les trouvez pleins d'une matiere glaireuſe & luiſante qui ne ſe convertit point en ſoie, mais qui en eſt plutôt la privation.

De-là il s'enſuit qu'il faut s'attacher à conſerver les eſpeces de mûriers qui produiſent la meilleure qualité de feuille, & exclure & détruire toutes les eſpeces dont la feuille eſt épaiſſe, rude, veloutée; le plus ſûr moyen eſt de les greffer avec de la feuille moyenne, unie, & d'un vert où l'on voit un jaune doré, ce qui a une connexité, une analogie avec la couleur de la ſoie.

Je me diſpenſe d'entrer dans le détail des noms des eſpeces de mûriers; comme ces noms varient ſelon les lieux, j'ai préféré de les marquer par des ſignes & des indices qui découvrent la bonne qualité de feuille. Je ne puis m'empêcher de parler ici d'une épreuve que j'ai faite. Je fis élever ſous mes yeux, & par mes ſoins des vers qui ne furent nourris que de la feuille *petite Pomete*, tirée d'un lieu ſec & aride; les vers furent ſi excellents, que de neuf livres

de cocon on tira une livre de ſoie organſin, au lieu qu'ordinairement il en faut douze, quinze livres & ſouvent plus. Cette expérience fut faite dans le voiſinage de la Ville d'Aix en Provence.

J'ai eu ſoin de viſiter les principales fabriques de cette Prov. où ſe fait le tirage de la ſoie, & j'ai obſervé que par-tout on altere la qualité de la ſoie & qu'on diminue la quantité; ce défaut arrive à Aix, à Brue, à Brignoles, à Cotignac, à Carcés, à Draguignan, à Trans; on ne fait pas aſſez d'attention, que la gomme qui fait partie du peloton qu'on nomme *cocon*, fait auſſi partie de la ſoie; que la perfection du tirage conſiſte principalement à bien ménager cette gomme précieuſe: rien de plus facile, mais cette facilité me paraît cependant inconnue dans les fabriques, & delà vient la diminution de la ſoie dans la quantité & ſon altération dans la qualité. *Fin.*

DE LA ROCHELLE, *le 4 Octobre 1766.*

Le froment était monté dans cette Ville juſqu'à 206 ℔, mais il eſt retombé depuis, & le dernier marché il a été vendu 190 ℔. On compte qu'il pourra encore diminuer. Les eaux-de-vie valent 105 ℔; celle de Cognac, 112 ℔; celle de Seudres & d'Oleron, 100 ℔; celle de Ré, 102 ℔. Les vendanges qui ſe ſont faites dans cette derniere Iſle ne fourniſſent gueres que du tiers à la moitié de vin récolté l'année derniere. On ne ſçait pas encore exactement le produit de la vendange des environs de la Rochelle.

SUITE *de la Notice du Journal de Juillet.*

On voit en huitiéme lieu dans ce Journal, & à la ſuite du Mémoire de MM. de la *Société royale d'agriculture d'Alençon* ſur les haras, des *Obſervations* que les Journaliſtes ont cru devoir y joindre. Ils commencent ces obſervations par des réflexions ſur l'unanimité des Mémoires qui atteſtent de toutes parts la diminution de la quantité & de la qualité des chevaux; ils citent à ce ſujet un fragment précieux des Mémoires que M. le *Comte de L****. a faits pendant la miſſion dont le Gouvernement l'a chargé ſur cet article important. Ils rappellent enſuite l'état floriſſant de la Cavalerie Françaiſe du temps de nos ancêtres, lorſque la population des chevaux était libre, & qu'il n'y avait pour elle ni Réglemens ni Inſpecteurs. Ils examinent enſuite comment l'envie de faire mieux que la Providence, a dû conduire de dégré en dégré à l'état actuel, où la ſollicitude du Gouvernement eſt occupée des moyens de remédier à des maux qui ne ſont devenus que trop ſenſibles.

9°. La *deſcription & le plan gravé d'un nouveau preſſoir*, qui a été inventé par l'Officier d'Artillerie au ſervice de Pologne qui a déjà enrichi notre ouvrage périodique de pluſieurs machines. Ce preſſoir a l'avantage de tenir peu de place, de n'être pas fort couteux, & de pouvoir être conſtruit par les premiers Ouvriers qu'on trouve dans le pays.

10°. Une *Lettre aux Auteurs*, &c. *au ſujet du cabotage des grains, par M. C.* Le but de l'Auteur eſt de faire voir qu'il eſt inſtant d'aſſurer la liberté du cabotage des grains par toutes ſortes de Vaiſſeaux indiſtinctement, liberté qui n'eſt proſcrite par aucune loi, & qu'en voulant priver les Étrangers du faible bénéfice qu'ils pourraient retirer en voiturant nos grains d'un Port de France où ils ſurabondent dans un autre Port de France où ils manquent, il faut ſe déterminer à acheter au préjudice des grains Français, les grains même des Étrangers voiturés par Vaiſſeaux *étrangers*, ſur leſquels l'importation des grains *étrangers* eſt permiſe, & celle des grains Français défendue. Après avoir traité ainſi la choſe en particulier, & d'après le fait actuel, M. C. la traite d'après les grands principes de l'ordre naturel qui a préſidé à la formation des Sociétés, & dont la liberté générale du commerce paraît à M. C. être évidemment une des loix fondamentales. *Fin.*

COMMERCE.

DE HOLLANDE.

LEs Hollandais ont pris poſſeſſion d'une nouvelle Iſle à épiceries près du Détroit de la Sonde dans l'Inde, qui produit d'auſſi bonne canelle que celle de Ceylan.

REMARQUES

D'un Anglais ſur l'acte rendu pour l'établiſſement des Ports libres à la Dominique & à la Jamaïque.

La plupart de ceux qui écrivent ſur le commerce y étant intéreſſés, & ayant l'eſprit tourmenté par le deſir de ſe procurer un bénéfice particulier, ou confondent en effet en eux-mêmes, ou cherchent à faire confondre dans les autres deux avantages très-diſtincts qui réſultent du commerce; je veux dire, celui qui procure le bénéfice le plus particulier, en faiſant rentrer beaucoup d'argent dans le Royaume, & celui qui peut-être n'eſt pas ſi avantageux du côté de l'argent, mais qui emploie un grand nombre de Vaiſſeaux & de Matelots. Le dernier tourne plus à l'avantage du public, & le premier à celui des particuliers.

Comme ce ſont nos propres Vaiſſeaux qui fourniſſent nos Iſles d'Eſclaves & de proviſions, il eſt démontré clairement qu'en admettant les Vaiſſeaux étrangers à faire le même commerce, nous diminuons néceſſairement le nôtre, ou, ce qui revient au même, nous mettons un obſtacle à l'accroiſſement du nombre de nos Vaiſſeaux; car ſi le prix des Eſclaves & des proviſions vient à hauſſer, cela peut nuire au bénéfice que font nos Colons, mais d'un autre côté c'eſt un avantage pour la Métropole, parce que cette augmentation dans le prix produit tout l'effet d'une gratification: que l'Angleterre qui eſt le magaſin de l'Europe, au moins pour ce qui concerne le grain, avec l'Irlande ou pluſieurs États de l'Europe, s'approviſionnent de viande ſalée, & l'Amérique où ces deux articles ſe trouvent pareillement en abondance & ſe donnent à bon marché, ne puiſſent point fournir des proviſions à un petit nombre d'Iſles à ſucre ſans le ſecours de l'Étranger, c'eſt une preuve certaine qu'il y a pluſieurs obſtacles particuliers qu'il n'y aurait qu'à lever, pour que nos Iſles ſe trouvaſſent approviſionnées de tout en abondance. Je penſe que cet obſtacle vient principalement de ce que ces Iſles ne rendent point un produit ſuffiſant pour charger tous les Vaiſſeaux qui y porteraient volontiers des proviſions, s'ils étaient ſûrs d'y faire leur chargement. Cet obſtacle eſt aujourd'hui levé en partie par le préſent bill qui permet que les melaſſes Françaiſes ſoient importées dans les Ports libres; mais pourquoi n'a-t-on pas permis que les ſucres Français fuſſent importés, pour que les Vaiſſeaux Anglais les priſſent en chargement pour les marchés étrangers en Europe, puiſque nos propres Iſles n'avaient point de chargement pour eux? Si cette importation eût été permiſe, nos Marchands auraient envoyé ſuffiſamment de proviſions. Il vaudrait certainement mieux que nos Iſles puſſent fournir une quantité ſuffiſante de productions pour le chargement; mais ſi elles ne le peuvent pas, il eſt parfaitement conforme à l'eſprit de l'acte de la navigation, que nous ſoyons les voituriers des autres Nations, parce que nous gagnons le fret, & que nous étendons par ce moyen notre marine.

Pour ce qui concerne les Eſclaves, on aurait pu former quelques établiſſemens libres ſur la côte d'Afrique dans leſquels il aurait été permis à toutes les Nations d'apporter des Eſclaves pour y être vendus, & nos Vaiſſeaux auraient pu les tranſporter dans nos propres Colonies, & pour lors on aurait procuré aux Colonies un approviſionnement plus abondant des deux articles dont elles ont un ſi grand beſoin, & des Ports libres établis ſur ce pied-là, ſeraient également avantageux à la Métropole & aux Colonies.

De Londres.

On apprend que le Vaiſſeau le *Rebecca*, de Philadelphie, Capitaine *Miller*, eſt arrivé le 3 Septembre à Cork. Il venait de S^t. Chriſtophe, & il a apporté avec lui l'équipage d'un Brigantin Français appellé le *St. François Xavier*, de S^t. Jean-de-Luz, Capitaine *Mora* conſiſtant en 14 hommes que le Capitaine Miller a recueillis ſur ſon bord dans la latitude de 48. 30. Le Bâtiment a coulé bas auſſitôt que les gens de l'équipage ont été montés ſur le *Rebecca*. Il était parti des bancs de Terre Neuve pour ſe rendre à Bordeaux avec du poiſſon.

Le Vaiſſeau l'*Helene* venant de la Caroline ſeptentrionale, eſt entré le 4 dans le Port de Cork, il avait à bord de la nou-

velle farine pour la conſommation de l'équipage, & il a apporté la nouvelle que la récolte avait été très-belle & très-abondante dans toute l'Amérique.

On dit qu'il a été envoyé dans l'Inde depuis le commencement de la derniere guerre, plus de vingt mille Soldats enrôlés dans ce Royaume pour le ſervice de la Compagnie : cette levée d'hommes forme un vuide extraordinaire pour la main-d'œuvre, & c'eſt une perte réelle pour la Nation, ſi on conſidere qu'il revient à peine de l'Inde en Angleterre un homme ſur quatre cents.

RÉFLEXIONS

Sur le Commerce, par M. Auffray, ancien Fabriquant de Paris.

Le Mémoire profond & lumineux de M. de Montaudouin ſur le commerce, & les ſages réflexions qui le précédent, ont formé un article très-intéreſſant dans la Gazette où ce Mémoire méritait bien certainement d'être placé. Aurait-on jamais pu croire que l'utilité du commerce aurait beſoin d'être prouvée, ſur-tout chez un peuple policé ? C'eſt cependant parmi nous qu'il faut que des voix s'élevent pour étouffer les clameurs de certain peuple penſant, dont les idées ne ſerviraient qu'à confirmer l'opinion déſavantageuſe que l'Étranger a quelquefois de nous, ſi elles n'étaient pas réfutées ſur le champ. En effet, l'idée de n'admettre que l'agriculture pour unique ſoutien de notre Empire, prêterait ſinguliérement, même parmi nous, aux ſarcaſmes les plus piquans, s'il était permis de s'y livrer dans une matiere de cette importance. On ne doit cependant pas refuter trop ſérieuſement certaines choſes de peur de leur donner du poids, *multa ſunt riſu digna revinci, ne gravitate adorentur* ;(Tertul.) auſſi doit-on remarquer que la critique n'a pris juſqu'à préſent que des armes légeres, pour repouſſer les coups portés au commerce avec une ſorte d'acharnement.

Ne faire parler que l'eſprit dans les matieres économiques, c'eſt courir de précipices en précipices ; l'expérience acquiſe par une longue & conſtante pratique, accompagnée d'un jugement exquis, ſont les ſeuls flambeaux qui doivent éclairer tout écrivain en ce genre. *Les Jean de Wit, les Joſias Child*, &c. *& les Vincent de Gournai*, qui avaient tant étudié ces matieres, n'auraient pas oſé prendre d'autres guides. Une conduite toute contraire eſt la cauſe des égaremens de nos ſpéculateurs économiques, qui, s'empreſſant de mettre au jour leurs productions, ſans le ſecours de l'expérience & ſans avoir conſulté les Maitres, ne nous donnent que le produit de leur imagination. Un Littérateur dont l'eſprit n'eſt point nourri de la lecture des anciens, eſt un homme médiocre ; un écrivain économique qui n'eſt point inſtruit des grands principes mis en pratique par nos voiſins avec tant de fruits & depuis ſi long-temps, ou qui dédaigne ces principes, ne peut jamais être d'une grande utilité à ſa patrie.

La ſuite à l'Ordinaire prochain.

HISTOIRE

Du Commerce & de la Navigation des Égyptiens ſous les Ptolemées, par M. l'Ab. Ameilhon.

Cinquiéme & dernier Extrait.

A l'excellence & à l'abondance des matieres premieres que produiſait l'Égypte, il faut encore ajouter l'induſtrie de ſes Habitans qui paſſaient pour très-adroits & très-intelligens dans tous les arts. L'Égypte offrait en même-temps un nombre ſuffiſant de cultivateurs expérimentés & d'Ouvriers habiles pour les manufactures ; l'agriculture & le commerce marchaient d'un pas égal, & ces deux choſes, en ſe prêtant un ſecours mutuel, étaient dans l'état le plus floriſſant. Tous les arts utiles, ceux même de luxe & de pur agrément étaient cultivés avec un ſuccès dont on trouve peu d'exemples. » Il » n'y avait point de Ville qui n'eût ſa manufacture & ſon commerce particulier. » la Ville de Panople était renommée pour » ſes fabriques de lin ; celle de Peluſe pour » ſes toiles ; Arſinoë pour ſes étoffes, ſes » draps dont on faiſait des vêtemens à l'uſage des Nations de l'Éthiopie & de l'Inde ; Mendès ſe diſtinguait par l'excellence » de ſes parfums & de ſes pommades, & » en faiſait des envois dans la Grece, en

» Italie & ailleurs ; Naucratis était célebre » par ſes poteries de terre qu'on y tra- » vaillait avec beaucoup d'art, & les Ou- » vriers qui compoſaient une aſſez grande » partie des Habitans de cette Ville, ſça- » vaient leur donner un vernis qui les fai- » ſaient reſſembler à de l'argent. On ache- » tait fort cher une eſpece de vaſes de ter- » re qui ſe fabriquaient à Coptos. Ces va- » ſes répandaient une odeur très-gracieuſe, » produite par certains aromates avec leſ- » quelles on pétriſſait la terre dont ils étaient » formés. (*a*) Il y avait auſſi à Dioſpolis » une fabrique très renommée en vaſes de » verre qu'on envoyait ſur les côtes de » l'Éthiopie & dans les Indes ; en un mot, » chaque Ville contribuait pour ſa part au » commerce immenſe que faiſaient les » Égyptiens. » Les differens canaux dont le pays était coupé dans preſque tous les ſens, facilitaient la correſpondance générale & le tranſport des denrées ou des marchandiſes. » Ainſi l'on ne devait pas voir en » Égypte, comme parmi nous, des Villes » & des Provinces entieres, obligées, par- » ce qu'elles manquent de débouchés, de » renoncer à toute eſpece de commerce, » & forcées de ſubſiſter même quelquefois » aſſez pauvrement au milieu des richeſſes » de la nature, faute de pouvoir faire de » ces richeſſes des objets de trafic. »

Alexandrie, comme on l'a déjà dit, était le centre de tout le commerce, en réuniſſait toutes les différentes branches, & raſſemblait dans ſon enceinte les diverſes ſortes de manufactures qui étaient répandues dans tout le Royaume.

Entre les divers établiſſemens qui ſe voyaient à Alexandrie, on admirait la manufacture royale de lin, celles des tapiſſeries qui l'emportaient pour la beauté & le travail ſur celles de Babylone. Les Alexandrins avaient trouvé le moyen de tiſſer les tapiſſeries ſans le ſecours de l'éguille, comme nous le voyons pratiquer dans nos fabriques de haute-liſſe. Les Égyptiens poſſédaient, comme on l'a vu, toutes les matieres néceſſaires pour ces ſortes d'ouvrages. Ils avaient des laines en abondance, de la meilleure qualité, & ils ſçavaient leur donner les plus belles couleurs, car ils excéllaient dans l'art de la teinture. Ce peuple induſtrieux poſſédait le ſecret de colorer le verre, & de faire prendre au criſtal & aux pierres communes les couleurs qu'ils voulaient. Nous terminerons cet article par la maniere de peindre les toiles en Égypte.

» On commençait par frotter long-temps » les toiles qu'on ſe propoſait de teindre. » Ce prélude les diſpoſait à s'imbiber plus » aiſément des liqueurs qui ſervaient à cette » opération. On traçait enſuite avec certai- » nes drogues les deſſeins qu'on voulait » repréſenter. Ces drogues ne laiſſaient » après elles ſur la toile, aucune impreſſion » de couleurs, mais elles avaient la pro- » priété de ſaiſir fortement celles qu'on » faiſait paſſer deſſus. Lorſque cette toile » était ainſi préparée, les Ouvriers la plon- » geaient dans une chaudiere remplie d'une » teinture bouillante. Ils la retiraient quel- » ques inſtans après, & alors elle paraiſſait » peinte de diverſes couleurs. (*b*) C'eſt une » choſe admirable, ajoute Pline, de voir » que cette teinture qui eſt unique dans la » cuve, ſe trouve tout-à-coup changée en » pluſieurs couleurs ſur la toile par la ver- » tu de différentes drogues dont cette toile » a d'abord été imbibée. » Pline aſſure que les toiles peintes d'Égypte pouvaient ſe laver impunément. Il y a tout lieu de croire que les Indiens avaient communiqué leur ſecret aux Égyptiens.

Tels ſont en général les principaux articles de cet excellent ouvrage, qu'une illuſtre Académie a jugé digne de la Palme, & nous ſommes perſuadés que les Lecteurs applaudiront volontiers au jugement de cette ſçavante Compagnie.

Cours du Change a Londres, *le 30 Sept. 1766.*

	Eſcalins.
Amſterdam à deux uſances. •	35 1

(*a*) *Dalechamps, célebre Médecin Français du ſeiſiéme ſiecle, fit à ce ſujet l'obſervation ſuivante.*

On nous apporte, dit il, du Portugal de petits vaſes de terre rouge très odoriférans. Les Portugais ont autant de plaiſir à boire de l'eau dans ces vaſes que s'ils buvaient du vin dans d'autres. On prétend, ajoute-t-il, qu'on mêle des odeurs dans la terre dont ils ſont faits.

(*b*) *Pline, liv. 35, cap. XI.*

	Escalins.
Dito, à vue	34 8
Hamb.rg, à deux uſances.	½ 35 4
	Deniers ſt.
Paris, à un jour de date.	31 7 8e.
Dito, à 2 uſances.	31 ½
Bordeaux.	31 ¼
Cadix	39 ½
Liſbonne.	67
Livourne.	49 ¼

CHANGES A PARIS.

O. 1766.	*Jeudi.* 9.	*Ven.* 10.	*Sam.* 11.
Amſterdam.		55. 7 8e.	
Londres.		32 ⅛ ¾	
Hambourg.		169 ¾	
Madrid.		15 3	
Cadix.		15 2	
Livourne.		93	
Lyon Saint.		1 ¼ pe	

FINANCES.

Paiement des Rentes ſur l'Hôtel de Ville.

Payeurs. *MM.*	Parties.	Lettres.	Prochain paiemt. d'Octob.
Boutet de Monteri,	17e.	J.	15
Maigret,	21e.	G.	14
Berthe,	24e.	L.	13
Canut,	31e.	J.	15
Billard,	32e.	L.	13
Bonnet pere,	38e.	L.	13
Delababretaiche,	40e.	L.	15
Lallemant,	49e.	J.	15
Maſſon,	59e.	E.	13

EFFETS PUBLICS A LONDRES,
le 30 Septembre 1766.

Actions.	*Monnoye ſt.*
Longues annuités.	
Années du produit.	27 ⅛
Billets de l'Échiq. à 3 p %.	
Dito à 4 p %	
Dividende de l'Inde à 10 p %	219
Annuités de l'Inde à 3 p %	
Obligations de l'Inde à 3 p %	27 ß prime.
Dividende de la banque à 5 p %	138 ½
Annuités conſol. à 3 p %	89 ⅛
Annuités réduites à 3 p %	
Annuités de 1756 à 3 ½ p %	92 ¼
Ann. de 1758 à 3 ½ p %	
Ann. conſolidées à 4 p %	
Ann. de 1663 à 4 p %	
Ann. de la Marine pour 1763 à 4 p %	
Comp. du Sud à 3 ½ p %	
Anc. Ann. à 3 p %	
Nouvelles à 3 p %	88 ⅛
Ann. du Sud de 1751 à 3 p %	87 3 8e.
Vivres de la Mar. à 4 p %	
Ann. de 1766 à 3 p %	
Lote. de 1766 à 10 ℔ le Billet	11 ℔ 14 ß 6 d.

COURS DES EFFETS PUBLICS A PARIS.

Oct. 1766.	*Jeudi* 9.	*Vendredi* 10.	*Samedi* 11.
Ac. des Indes.		1300	1300
Emp. de la Com.		422	420
Prom. à 5 p %.			
Prom. à 4 p %.		36 ½	
Ac. des Fermes.		827 ½	827 ½
Amortiſſement.			
2ſ. p. l. du Dix.			
3e. Loterie.		24	24 13e. 29 ½
Annuités.		402	402. 404
Coup. d'An.	FESTE.	77 ½ 78.	78. 77 ½
Emp. de 50 mil.		23	23
Emp. de 30 mil.		28 ½	28 ½
Col. 1759.			
Canada.		31. ½ 32.	31 ½
4e. L. Epoques.		24	24 ½
Nouette.		25 ½ 26 A. 28 J. 30	25 ½ 26. 26 ½ 28 A. 28 ½
CONTRATS.			
Sur la Ville.			
A 4 p %.			
Bretagne.			
3 p % ſur les Cui.			

SUPPLÉMENT
A LA GAZETTE N°. 82.

De Nantes, *le 3 Octobre 1766.*

Le 2 Octob. 1766 on lança à l'eau le Navire le *Commerce*, de 220 tonneaux, construit par *M. Bourmaud* le jeune, pour *M. Carron*, Négociant de Nantes. Ce Navire doit remplacer celui de même nom qui était destiné pour la Guinée, & qui a été naufragé il y a quelque temps par l'ignorance du Pilote, en allant à Paimbœuf.

Les Navires l'*Ange Gabriel*, la *Reine de France* & l'*Entrepriſe*, venant des Colonies, ſont dans la Baye de Quiberon, & ne peuvent entrer dans la Riviere à cauſe des vents de Sud-Eſt qui regnent depuis huit jours.

Arrivée *de Navires.*

Du 26 Septembre au 3 Octobre 1766 il eſt entré dans le Port de Nantes 11 Navires Français & 2 Etrangers, ſçavoir le *Saint Jean-Baptiſte*, de 300 tonneaux, Capitaine *Drieux* venant du Cap avec 469 bariques, 14 quarts de ſucre brut & terré, 83 futailles 119 quarts de café, 7 futailles d'indigo, 26 balles de coton, 50 cuirs, 340 côtés de cuirs tannés, 4 cuirs en poil, 7 madriers de bois d'acajou, 10 milliers de bois de campêche; la *Félicité*, Capitaine *Etienne Caillaud*; la *Paix*, Capit. *Louis Naud*, venant de Noirmoutier avec du froment; la *Jeanne*, Capitaine *Pierre Sevrin* venant de Bordeaux avec du vin, de la farine, du miel de Narbonne, des eaux de ſenteur & des tabatieres; la *Marie Anne*, Capitaine *Guillaume le Mod* venant de Breſt avec du vin d'Eſpagne; le *Vaillant Gaſpard*, Capitaine *Jean Liſcouet*; la *Sainte Anne*, Capitaine *René Cabelec*, venants de l'Orient avec des porcelaines, de l'eau-de-vie & de l'huile de ſardines; la *Reine des Anges*, Capitaine *Guillaume le Gal* venant de Pont-Labbé avec de la toile, de la fayence & du poiſſon ſec; le *Capitaine*, Capitaine *Robert Bouron* venant du Banc de Terre Neuve avec 8060 morues vertes; la *Jeune Société*, Capitaine *Mathurin Gouillon*; l'*Anne Michel*, Capitaine *André Guillon* venant de Beauvoir avec du froment & de la graine de moutarde; l'*Aſſomption*, Capitaine *Joſ. Barrio*; le *Saint Jean-Baptiſte*, Capit. *Dominique de Ybara* venant de Bayonne avec de la réſine & du goudron, des planches & de la laine.

Départ *de Navires.*

Il eſt ſorti du même Port dans le même eſpace de temps 8 Navires Français & 2 Etrangers, ſçavoir le *Grand Carlos*, de 300 tonneaux, Capitaine *Pacaud* allant au Port au Prince; la *Judith*, Capitaine *Charles Moiſeau*; la *Valeur*, Capitaine *Honoré Auger*; la *Marie Marthe*, Capitaine *Jean Dreano*, allants à Livourne; l'*Aimable Perrine*, Capitaine *Yves Denis* allant à Marſeille avec du froment; le *Saint Joſeph*, Capitaine *Pierre Moiſeau* allant à Saint Sébaſtien avec des feves; le *Gaſpard*, Capitaine *Jean le Beſque*; l'*Aimable Perrine*, Capitaine *Marc Laveau* allant à Libourne avec du café, du froment & des feves; la *Notre Dame des Douleurs*, Capitaine *Jean de Artaza* allant à Lisbonne avec des peaux de veaux corroyées, des peaux de mouton en mégie, de l'étamine & des fayols; le *David*, Capitaine *Johannes Reneman* allant à Amſterdam avec du ſucre brut, des pierres à fuſil, du café & du gingembre.

Navires en Armement.

De Nantes, *le 3 Octobre 1766.*

Les Navires l'*Eole*, de 120 tonneaux, Capitaine *Ravault Kerboux*; le *Saint Louis*, de 200 tonneaux, Capitaine *Blondeau*, ſont en charge dans ce Port pour la Guinée; & il ſe trouve auſſi en charge les Navires Etr. la *Notre Dame de la Ciertua*, Cape. *Antoine Deuſtua* pour Bilbao; le *Jeune Kilke*, Capitaine *Luytie Luikes*, pour Hambourg.

De Marseille, *le 30 Septembre 1766.*

La Frégate le *Guerrier*, de 160 tonneaux, Capitaine *David Drouault* de Dieppe, eſt en charge dans ce Port pour le Havre & pour Rouen, & partira au commencement de Novembre prochain, ayant déjà une partie de ſon chargement.

De Honfleur, *le 3 Octobre 1766.*

Le Navire l'*Aimable Roſe*, Capitaine *Hard*, eſt en charge dans ce Port pour Marſeille & Gênes. Ceux qui voudront y charger des mar-

chandiſes pourront s'adreſſer, à HONFLEUR, au Capitaine en ſon bord, ou au ſieur *Guerard*, Courtier; & à ROUEN, à M. *Jacques Pierre*, rue Encriere.

DE LA ROCHELLE, *le 4 Octobre 1766.*

Les Navires l'*Orphée*, Capitaine *Dufaud*, & le *Pere de Famille*, Capitaine *Meynardie*, ont mis à la voile; le premier pour la Louiſiane & le ſecond pour Saint Domingue.

EXPORTATION.

Il eſt ſorti de cette Ville dans le courant de Septembre 1766, pour les Pays étrangers, 41408 *liv.* d'indigo, 1731 *liv.* de ſucre brut, 130617 *liv.* de ſucre terré, 119383 *liv.* de ſucre en pains, 118933 *liv.* de café, 606 *liv.* de cacao, 279 peaux d'ours & ourſons, 15 peaux de loups de bois, 150 *liv.* de pelleteries communes, 57789 veltes d'eau-de-vie, 16083 *liv.* de coton, & 5146 *liv.* de ſyrop.

DE ROUEN, *le 5 Octobre 1766.*

ETAT *des marchandiſes entrées dans cette Ville pendant le courant de Septembre 1766, venant des Pays Etrangers, & de pluſieurs Ports de France; ſçavoir.*

D'*Amesfort*, 1 Navire entierement chargé de tabac; de *Lisbonne*, 20 balles de fanons de baleine, 30 balles de laine, 616 buches de bois de Fernambouc, 190 ballots de coton en laine, 1278 cuirs en poil, 60 planches 118 buches de bois de paliſſandre, 3 paquets de dents de morphil; de *Cadix*, 53 balles de laine d'Eſpagne, 2 caiſſes de chocolat, 1 caiſſe de baume du Pérou, 9 bottes, 21 demi-bottes, 18 quarts d'huile d'olive, 709 buches de bois de campêche, 20 ſurons de quinquina, 32 paquets, 82 pains de cuivre, 100 ſurons de baſille, 17 ſurons d'indigo, 5 caiſſes de jus de citrons, 1 caiſſe de coquillage, 1 futaille, 1 baril, 2 ſurons de cacao, 1 ballot 2 paquets de rouſſette & du vin; de *Saint Ander*, 396 balles de laine, 2 futailles de bouchons de liege; de *Bayonne*, 518 balles de reglifſe, 59 balles de laine d'Eſpagne, 91 pains de réſine & arcanſon, 100 planches de pin, 70 avirons, 28 bariques d'huile de thérébentine, 1 ballot de jambons, 4 madriers de bois d'acajou, 1 balle de peaux de chien de mer, 2 boucauts de cacao, 1 grenier de cornes, 12 barils de brai gras, 6 paquets de roſeaux, 2 barils de cuiſſes d'oyes; de *Marſeille*, 48 balles de magnanaiſe, 6 bariques, 2 barils d'huile d'olive, 55 caiſſes, 443 demi-caiſſes, 33 tambours de ſavon, 31 caiſſes de citrons, 4 balles d'alun, 4 balles de galle, 6 caiſſes de manne, 2 balles de coton filé; de *Cette*, 1 ballot de bourre de Capitou, 18 boucauts de cendres de tabac, 3 balles, 1 ballot de graines d'Avignon, 1 grenier de liege, 4 caiſſes de marbre, 4 bariques, 5 barils, 4 caiſſes, 3 balles de verdet, 5 pieces d'huile d'olive, 15 caiſſes de citrons, 4 bariques 3 barils de cryſtal de tartre, 1 caiſſon d'huile d'aſpic, 1 caiſſe de ſavon & du vin; de *Bordeaux*, 224 balles & ballots de coton en laine, 2 futailles d'huile de thérébentine, 15 balles de bouchons de liege, 2 futailles d'écaille franche, 6 barils de galipot, 2 bariques de thérébentine, 1 barique de rocou, 28 madriers de bois de marqueterie; de *Nantes*, 1 grenier d'ard. 174 balles & ballots de coton en laine; de la *Rochelle*, 5 bariques de rocou, 85 balles & ballots de coton en laine, 1 balle & 1 ballot de coton filé, 87 billes de bois de couleur, 2 balles de ſoude, 1 bariques, 10 quarts, 2 ſacs de café, 1 quart d'indigo & de l'eau-de-vie; de *Libourne*, 1 Navire entierement chargé de vin; du *Havre*, & de *Honfleur*, diverſes autres marchandiſes.

DU HAVRE, *le 5 Octobre 1766.*

ARRIVÉE *de Navires.*

Le quatre Octobre 1766 il eſt entré dans ce Port les Navires la *Jeune Vallinga*, Capitaine *Jotteje Ottes* de Varrens en Friſe venant de Dantzick chargé de planches de ſapin; la *Seigneurie*, Capitaine *Cornelis Hommer* de Heerenveen en Friſe, venant de Konigsberg chargé de 1 grenier de planches de ſapin, & 37 balles de chanvre.

DÉPART *de Navire.*

Le même jour il eſt ſorti de ce même Port le Navire la *Conſtante*, Capitaine *Louis le Meſle*, allant à la Martinique chargé de 800 barils de bœuf, 125 fréquins, 50 demi-fréquins de beurre, 100 caiſſes de chandelles, 100 hamaks, 14 pieces de cidre, 4 bariques de vin, 500 barils de farine, 500 barils de charbon de terre, 13 boucauts de fayence, 4 boucauts de verres à boire, 8 barils de ferremens, 100 barres de fer, 25 douzaines de chaiſes, 25 fauteuils de jonc, 25 barils d'huile de lin, 5000 cercles de bois, 50 paquets d'ozier, 6 douzaines de paires de ſouliers, 55 balles, ballots & caiſſes contenant des merceries, des bijouteries & des quincailleries.

A Paris, du Bureau de la Gazette du Commerce, rue Traverſiere, 1766.

A Paris, de l'Imprimerie de KNAPEN, au bas du Pont Saint Michel, 1766.

GAZETTE *DU COMMERCE,*
DE L'AGRICULTURE
ET DES FINANCES.
ANNÉE 1766. Du Samedi 11 Octobre.

AGRICULTURE.

SUITE *des observations ſur le moyen propoſé pour la deſtruction des loups.*

POur empoiſonner la bête deſtinée à ſervir d'apas au loup, je n'emploierais que de la noix vomique, les autres drogues étant inutiles, & l'effet n'en étant pas plus certain. Je ferais ſecher doucement cette noix au four après qu'on en aurait tiré le pain, afin de la piler plus aiſément dans un mortier de fonte.

Le mois de Janvier, temps où les loups ſont le plus affamés, vont par troupes & ſe jettent ſur tout ce qu'ils trouvent, paraît être le temps le plus propre pour leur tendre ce piege.

Le ſeul inconvénient qui peut réſulter de cette opération, eſt d'empoiſonner quelques chiens, mais ce malheur eſt facile à réparer.

La ſeule précaution à prendre eſt de s'approviſionner de noix vomiques en quantité ſuffiſante, car je doute qu'on en trouvât chez nos Droguiſtes ſi le Gouvernemt. ne chargeait quelqu'un d'en avoir une bonne proviſion. Cet achat ne couterait pas ce que coute à l'État les têtes de loup qu'on apporte. On ne payerait pas celles qu'on repréſenterait pendant ce mois, & j'oſe aſſurer qu'en peu de temps elles ſeraient bien rares. Par ce moyen je ſuis perſuadé qu'en cinq ou ſix ans l'eſpece des loups ſerait preſque anéantie; il ne s'agirait enſuite que de renouveller tous les trois ou quatre ans l'opération, ſi les loups paraiſſaient de nouveau.

On pourrait, ſi on voulait, dès la premiere année, en détruire la plus grande partie, faire deux fois cette opération qui n'eſt réellement pas couteuſe; la premiere fois au commencement de Décembre, & la ſeconde en Janvier. Ce ſont les mois les plus favorables; le gibier eſt fort dans ce temps là, le loup trouve peu de choſe pour vivre, & les animaux qui meurent à la campagne de leur mort naturelle ne ſont pas communs, par conſéquent les loups étant affamés ſe jetteraient certainement ſur les bêtes empoiſonnées qu'ils rencontreraient. *Fin.*

SUITE *des remarques utiles pour la ſoie & les vers à ſoie, par M. l'Abbé Codde, Chanoine de Lorgues.*

En Provence on a fait venir des graines d'Italie, de Piémont & de certaines contrées d'Eſpagne; mais toutes ces graines n'ont pas réuſſi, parce qu'il eſt impoſſible de corriger le défaut de climat, & que les eſſais particuliers n'obvient point à un mal enraciné & comme naturaliſé avec le ver.

S'il y avait cependant trop de difficulté à ſe procurer de la graine de la Chine, ou que cette graine n'arrivât pas dans un temps propre pour la faire éclorre, qui eſt le commencement plutot que la fin d'Avril, ou qu'il y eût quelqu'empêchement de la part du Gouvernemt. Chinois; il ſerait néceſſaire d'avoir recours à la graine d'Eſpagne, & par préférence à celle du Royaume de Valence, & de la meilleure eſpece; mais il n'eſt pas aiſé aux Par-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France